

DEC 2000 N° 16

REFLECTS

PELAUDS



CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DES POMPIERS

Le 22 octobre 2000, Eymoutiers a accueilli, pour la seconde fois en 10 ans, le congrès départemental des Sapeurs pompiers de la Haute-Vienne. Après les travaux qui ont évoqué les différents aspects du métier, un dépôt de gerbes et une remise de médailles ont eu lieu au monument aux morts. Une exposition de matériels se tenait sur la Place d'Armes et une démonstration d'évacuation d'une victime dans un immeuble de grande hauteur à l'aide de la grande échelle a été réalisée par les pompiers de St Yrieix.

ECLAIRAGE PUBLIC

Des extensions du réseau d'éclairage public ont été récemment réalisées route de Doms (salle des fêtes) et dans les villages de Vieilleville ...

COLLÉGIALE

Les travaux de déplacement du coffre vitrine contenant un reliquaire sont en train de se terminer. Ces travaux d'un montant de 62000 F HT, financés à 50% par le Ministère de la Culture permettront d'assurer une meilleure présentation et une sécurité renforcée.

Poursuite de travaux de restauration:

Par délibération du 27 mars 1997, le Conseil Municipal, considérant que l'architecte en chef des monuments historiques avait géré de façon insatisfaisante les dossiers de maîtrise d'oeuvre relatifs aux travaux de la Collégiale, demandait qu'un

autre architecte intervienne désormais pour la maîtrise d'oeuvre des travaux restant à réaliser sur l'édifice.

Il a fallu l'intervention énergique de M. le Préfet suite à une visite dans notre cité au mois de mai dernier pour que le Ministère se décide enfin à désigner un nouvel architecte en la personne de M. MANCIULESCU. Une nouvelle tranche de travaux concernant en principe la restauration intérieure du transept sud devrait débuter en septembre prochain. La participation de la Commune s'élèvera à 725 000 F représentant 50% de cette nouvelle opération dont la DRAC assurera la maîtrise d'ouvrage.

PISTE FORESTIÈRE DU MASPECOUT

Le Conseil Municipal, dans sa séance du, avait décidé d'approuver le marché pour la création d'une piste forestière desservant le massif forestier du Mas Chouchet. L'entreprise Dussouchaud qui a obtenu ce marché, doit prochainement réaliser les travaux. Montant du marché : 677 991 F TTC.

ESPACEREBEYROLLE

L'exposition MIRO a attiré plus de 9000 personnes. En 2001, l'espace proposera une nouvelle grande exposition : "Fernand Léger et le théâtre".

SIGNALISATION

Le Conseil Municipal d'EYMOU-TIERS a décidé de lancer une étude pour la signalisation des villages et des équipements majeurs du bourg. A cet effet, une mission a été confiée au bureau d'études Concept Ingénierie Développement pour monter un dossier technique permettant de bénéficier des aides allouées par le département. Le projet porte sur le jalonnement des villages à partir des principales routes traversant la commune, et à la mise

en place de panneaux de lieux-dits pour chaque hameau. Concernant le bourg, une microsignalisation indiquant les principaux équipements publics a été étudiée, en incluant divers services et endroits susceptibles d'être cherchés par les visiteurs ne connaissant pas notre cité. La mise en place de ces panneaux pourrait être effectuée au début de l'année 2001. Le coût global de cette opération, étude, fournitures et pose comprise, devrait s'approcher de 173 000 F TTC, après déduction des subventions espérées.

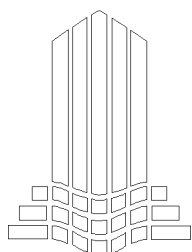
ASSAINISSEMENT

Certains lots du lotissement de Fressengeas, situés le long de la voie menant au village, étaient prévus pour être dotés de systèmes d'assainissement autonomes. Malheureusement, il s'avère que la configuration du terrain et la nature du sol soient incompatibles avec ce type de dispositif. On constate sur le bord de l'étang des résurgences mettant en évidence le dysfonctionnement de ces épanchages. C'est pourquoi, dans un souci de préserver la qualité de cet environnement si prisé des pêcheurs, une antenne du réseau d'assainissement va être construite cette fin d'année et desservir l'ensemble des maisons situées le long de l'étang. Le montant des travaux à réaliser par l'entreprise DUSSOUCHAUD s'élève à 200 000 F.

Par ailleurs, un dossier de demande de subvention pour la construction d'un réseau d'eaux usées le long de la route du Lac a été déposé auprès du Conseil Général, avec un objectif de réalisation en 2001.

ZONAGE D'ASSAINISSEMENT : visites des propriétés

Plusieurs études connexes à la révision du Plan d'Occupation des Sols sont en cours. Parmi elles, l'étude du Plan de zonage d'assainissement devra établir pour chaque parcelle urbanisable, et non desservie par un réseau d'assainissement, la technique la plus appropriée pour la création d'un dispositif autonome d'épuration des eaux usées. A cette fin, un bureau d'études a été désigné par le



Conseil Municipal et un technicien doit prendre contact avec chaque propriétaire concerné pour procéder à une visite sur place afin d'établir un diagnostic propre à chaque parcelle. A cette intention, un courrier a été adressé à chaque intéressé, et nous remercions pour leur collaboration apportée à cette opération les personnes concernées par cette opération.

L'ensemble des résultats de cette étude seront transcrits dans un document à la disposition de chacun, et très précieux pour la collectivité qui est désormais seule compétente pour assurer le contrôle et la conformité de l'ensemble des dispositifs d'assainissement sur le territoire de la commune.

LA PETITE ENFANCE.

A plusieurs reprises la Municipalité s'est investie dans un recensement des besoins de garde et de loisirs de la petite enfance. A chaque période l'élément stable que sont les assistantes maternelles s'est avéré pratiquement satisfaisant.

A l'aube du nouveau millénaire, une montée des naissances fait peut-être reposer les solutions de garde pour la petite enfance (de 3 mois à 3 ans).

Au 30 septembre 2000, 19 naissances ont eu lieu dans notre cité, alors que certaines années, on comptait entre 12 et 15 naissances, et pour 1997 seulement 7.

D'une part :

- quelques parents nous ont exprimé leurs difficultés pour trouver une solution de garde pour leurs enfants,

- le nombre d'assistantes maternelles s'avérerait insuffisantes à certaines périodes.

Les assistantes maternelles qui sont des professionnelles de la garde des enfants, sont agréées pour un nombre déterminé d'enfants.

C'est pourquoi, depuis quelques mois, une commission municipale élargie (Travailleurs sociaux, Caisse d'Allocations Familiales ...) mène un travail de réflexion et de contact pour la garde et les loisirs de la petite enfance.

D'autre part, de nouvelles normes (assouplissements des normes des équipements d'ac-

cueil collectifs, un fonds spécial d'investissement de l'Etat à hauteur de 1,5 milliard de francs) pourraient s'avérer favorables à la constitution d'un projet multi-accueil pour la petite enfance. Nous demandons aux parents concernés par des problèmes de garde, aujourd'hui, ou dans l'avenir, de bien vouloir nous contacter.

Dans un deuxième temps, un questionnaire simple sera expédié aux familles, avec l'aide de la Caisse d'allocations familiales de la Haute-Vienne, afin de poursuivre le diagnostic.

RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Le Conseil Municipal a décidé de réduire à 35h le temps de travail des employés municipaux. Cette décision prend effet à compter du 1er janvier 2001 et anticipe d'un an la mise en oeuvre des 35 heures dans la fonction publique .

CINÉMA.

Cette année, plus de 10000 personnes se sont rendues au cinéma "Jean Gabin". Une programmation de qualité et d'actualité à laquelle s'ajoutent des projections-débats, des cycles ou des soirées thématiques semblent ainsi satisfaire le public pelaud mais aussi celui des communes environnantes jusqu'aux habitants du plateau. Reconvenue cette année encore pour la qualité de sa programmation par le Centre National de la Cinématographie, la salle bénéficie d'une subvention de 33 000F qui permet la réalisation de ces animations.

Nous luttons sans cesse pour préserver et améliorer ce service culturel en milieu rural. Mais jusqu'à quand ? En effet, se profile à l'horizon la concurrence des grands complexes à travers leurs cartes de fidélité. Dans l'immédiat, ces cartes mettent plus en danger notre distributeur, la SAGEC basée à

Egletons, par un accès plus difficile aux copies des films. Mais cela pourrait avoir des répercussions sur notre programmation aussi sommes nous en réflexion avec la SAGEC pour une nouvelle formule d'abonnement qui pourrait voir le jour dans le courant de l'année 2001. A suivre mais en attendant rendez vous dans notre salle obscure pour de nouvelles aventures cinématographiques !

GROUPEMENT DE DEFENSE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES

Tous les propriétaires intéressés par la lutte contre le ragondin peuvent obtenir des renseignements auprès de M. BORZEIX, président du groupement (tél 05 55 69 22 79 ou 06 81 37 16 78) ou à la Mairie d'Eymoutiers.

RESTAURANT SCOLAIRE

Face au problème de la vache folle, la municipalité a mis au point le cahier des charges suivant pour la viande de bœuf:

- animaux élevés à Eymoutiers ou dans les environs immédiats, nourris uniquement à l'herbe et aux céréales, et dont la traçabilité est assurée,

- animaux abattus à l'abattoir d'Eymoutiers

- fournisseurs munis de toutes les autorisations de la DSV (Direction des Services Vétérinaires)

La viande servie répond désormais à ces critères. Elle a, dans un premier temps, pour origine l'élevage le GIE "La Ferme Rouge" qui regroupe des éleveurs du secteur et un boucher sur la base d'un cahier des char-

ges strict.

Des contacts ont été pris avec MM Rodriguez et Raynaud-Longis. Il leur a été demandé de s'organiser pour répondre dès le mois de janvier au cahier des charges.

Une démarche similaire est amorcée pour les autres produits (porc, volailles, légumes ... notamment).

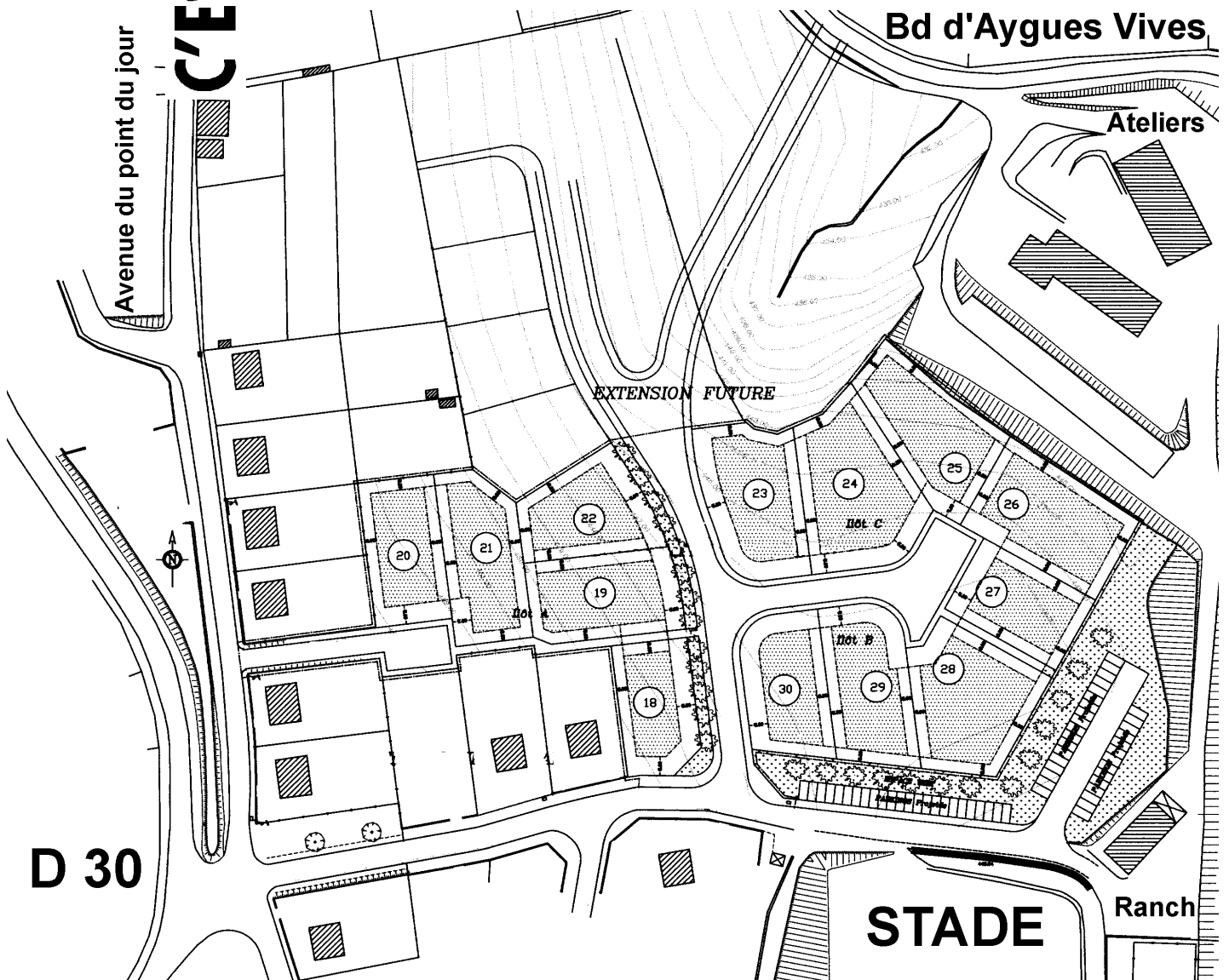
De plus, et ceci sans lien aucun avec la crise de la vache folle, il a été décidé, après une rencontre constructive avec l'association des parents des élèves d'Eymoutiers, d'apporter des améliorations aux repas servis aux enfants. Ces améliorations visent principalement à introduire, lorsque c'est possible, des produits locaux dans les menus, à fabriquer entièrement sur place le plus possible de plats et de desserts, à confectionner une fois par mois un menu surprise visant à l'éducation du goût. Des parents d'élèves sont associés à la mise en oeuvre de ces décisions qui ont pris effet à partir de la rentrée de septembre.

Ainsi, la Commune d'Eymoutiers offre, avec ces dernières dispositions, un maximum de sécurité aux enfants déjeunant au restaurant scolaire.

Face à la crise actuelle, la filière bœuf – des éleveurs aux bouchers en passant par les employés des abattoirs - a besoin du soutien de tous. Nous ne pouvons que vous encourager à consommer du bœuf limousin.

C'EST AUSSI EYMOUTIERS

LOTISSEMENT DE LA CONDAMINE

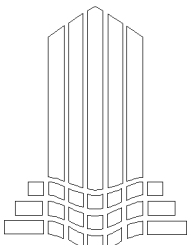


A ce jour, un seul terrain à bâtir reste disponible sur ce site. C'est pourquoi un dossier d'aménagement de lots complémentaires a été établi par le cabinet VERMOND. 23 nouvelles parcelles vont être viabilisées en deux tranches (13 pour la première, 8 pour la seconde). Le principe d'organisation de

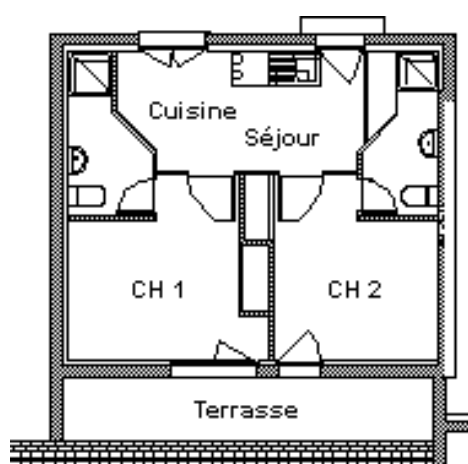
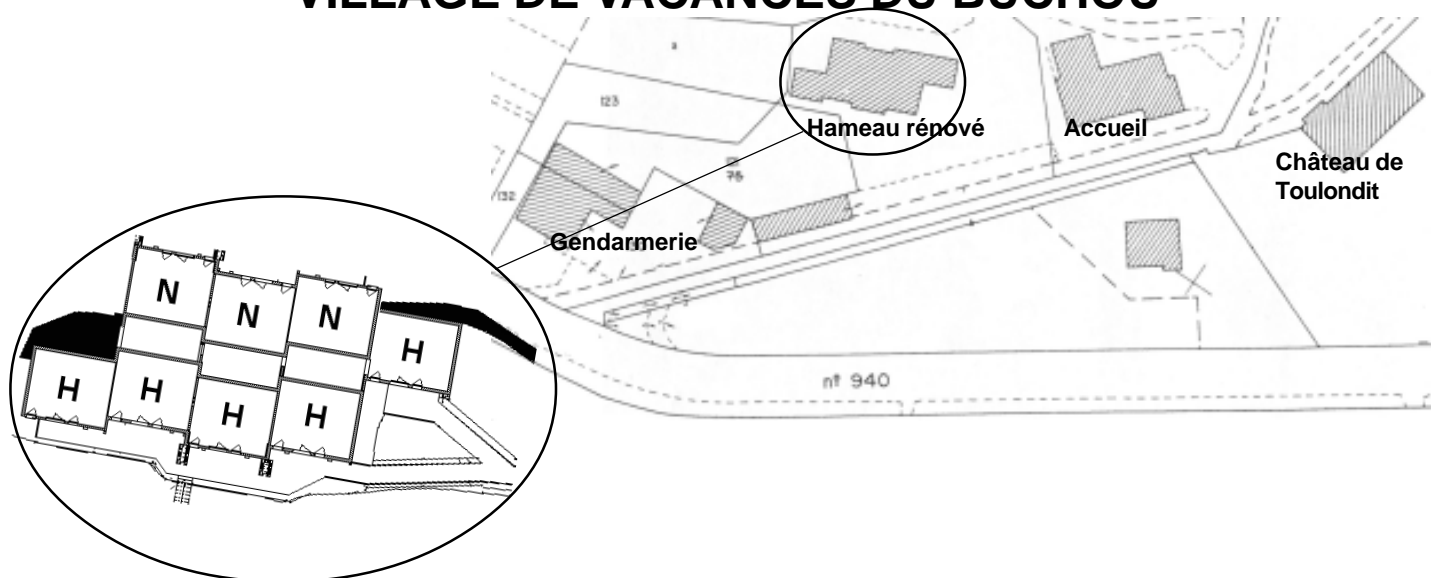
cet espace réside en la création d'une voie reliant le stade de la Condamine au boulevard d'Aygues Vives, avec deux petites antennes de desserte des lots (cf plan). Les surfaces proposées iront de 700 à 1150 m². Par ailleurs, la voie de desserte du stade sera aménagée jusqu'au ranch, et deux parkings

seront créés à proximité (un le long de la voie, l'autre au dessus du ranch).

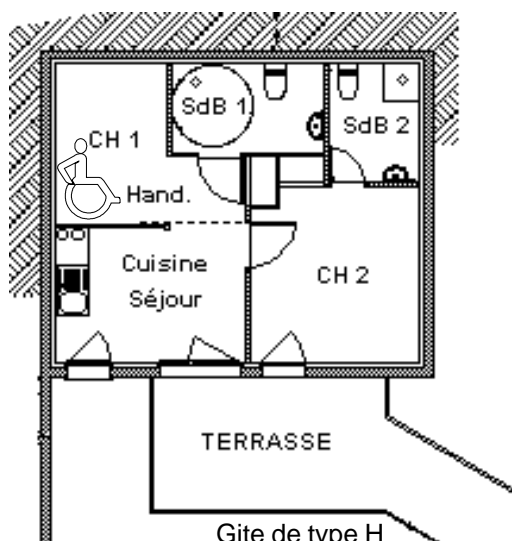
Par ailleurs, la création de l'accès par le boulevard d'Aygues Vives risquant entraîner une modification de la circulation dans le quartier, une étude pour le réaménagement du carrefour de la Tour d'Ayen est lancée.



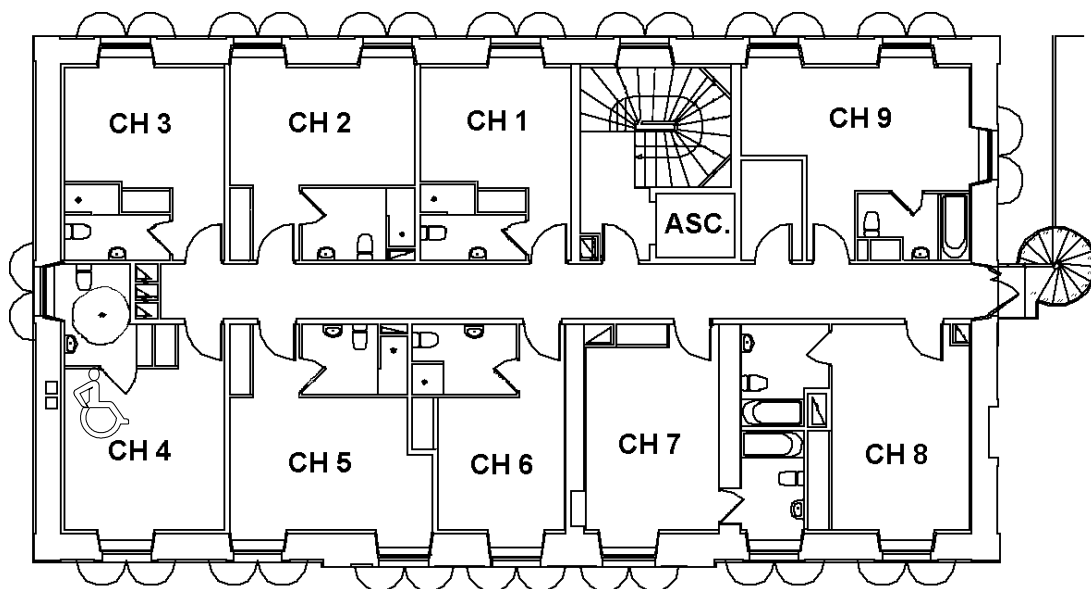
VILLAGE DE VACANCES DU BUCHOU



Gîte de type N



Gîte de type H

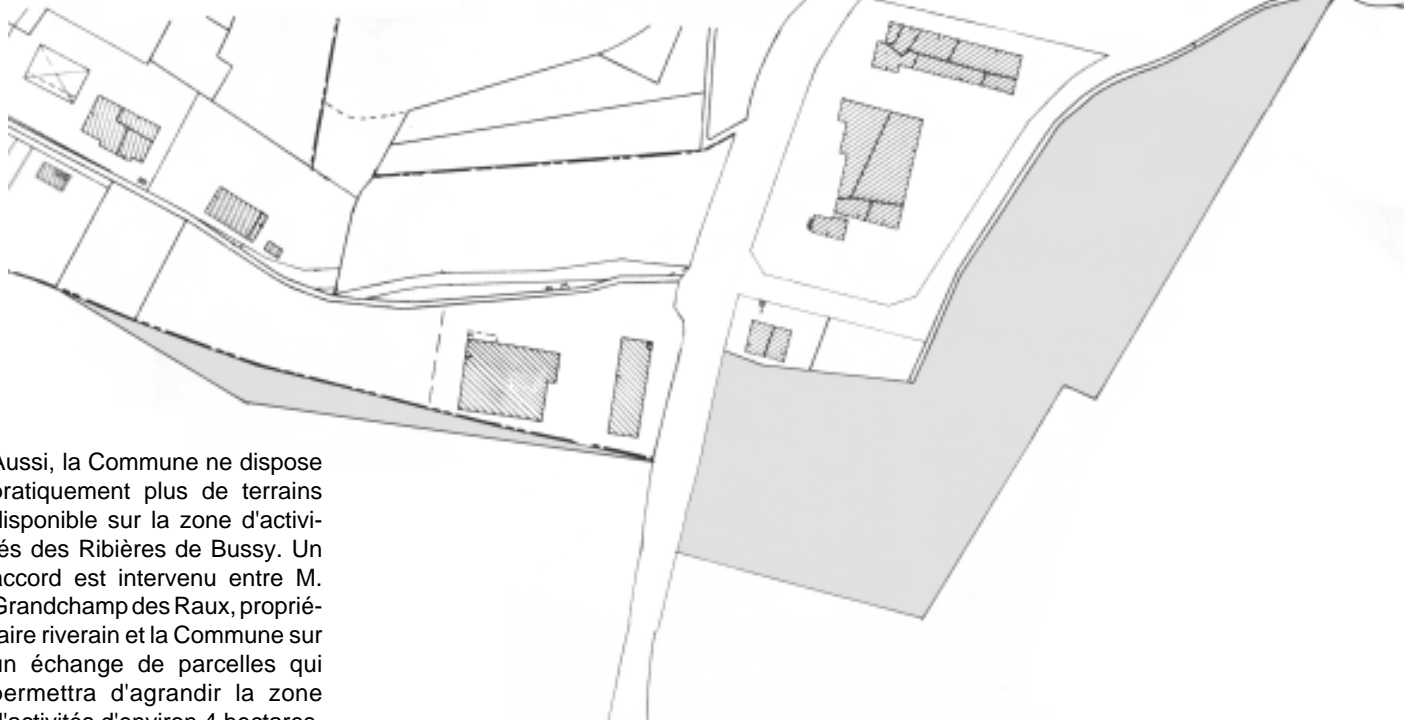


Après la rénovation du pavillon central, et l'installation de la restauration dans le château de Toulondit, l'heure est venue de procéder à la remise à niveau de la partie hébergement. Le hameau de gîtes voisin de la gendarmerie va être rénové et restructuré de manière à permettre l'accueil de personnes handicapées (5 gîtes prévus sur 8). Par ailleurs, 16 chambres vont être aménagées dans le château aux étages 1 et 2. Cette opération d'un montant total de 3 550 000 F TTC, fait l'objet d'une aide globale d'environ 50% au titre des diverses subventions liées au tourisme. Il est rappelé que l'association gestionnaire du village vacances assure le paiement d'un loyer équivalent au remboursement des emprunts contractés par la commune.

Plan d'aménagement du 1er étage du château de Toulondit. Le 2ème étage est sensiblement identique. Chaque niveau comporte une chambre accessible aux personnes handicapées.

ZONE D'ACTIVITÉS DES RIBIERES DE BUSSY

L'entreprise Champeau souhaite étendre ses locaux sur les terrains libres voisins afin de regrouper sa fabrication de charpentes traditionnelles. Le terrain situé entre l'atelier actuel et les bureaux du CAT sont réservés à cette extension pour laquelle il a fallu procéder à l'acquisition de 2000 m² de terrain à M. Manivaud.



Aussi, la Commune ne dispose pratiquement plus de terrains disponible sur la zone d'activités des Ribières de Bussy. Un accord est intervenu entre M. Grandchamp des Raux, propriétaire riverain et la Commune sur un échange de parcelles qui permettra d'agrandir la zone d'activités d'environ 4 hectares. Ces parcelles sont situées derrière les ateliers de la SLPI et de M. Arnaud.

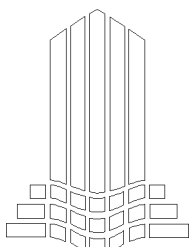
RUE DE LA COLLEGIALE RUE DE LA REPUBLIQUE

Dans le cadre de la poursuite de la requalification des espaces publics (places et ruelles), la réfection de l'ensemble des réseaux est prévue dans la rue de la collégiale. Une chaussée étroite en enrobés, bordée de pavages en pierre et d'espaces en béton désactivé, telles sont les finitions envisagées pour cette rue.

Dans la foulée, un traitement identique sera réservé au plus

tôt à la rue de la République, effaçant les déboires essuyés cet automne suite à la mise en œuvre d'enrobés coulés à froid. Ces aménagements de rue dans les vieux quartiers sont de plus en plus indispensables pour l'image de notre cité. Malheureusement, leur coût très élevé lié à la qualité des matériaux employés, et à la rénovation systématique des réseaux, impose un rythme de réalisa-

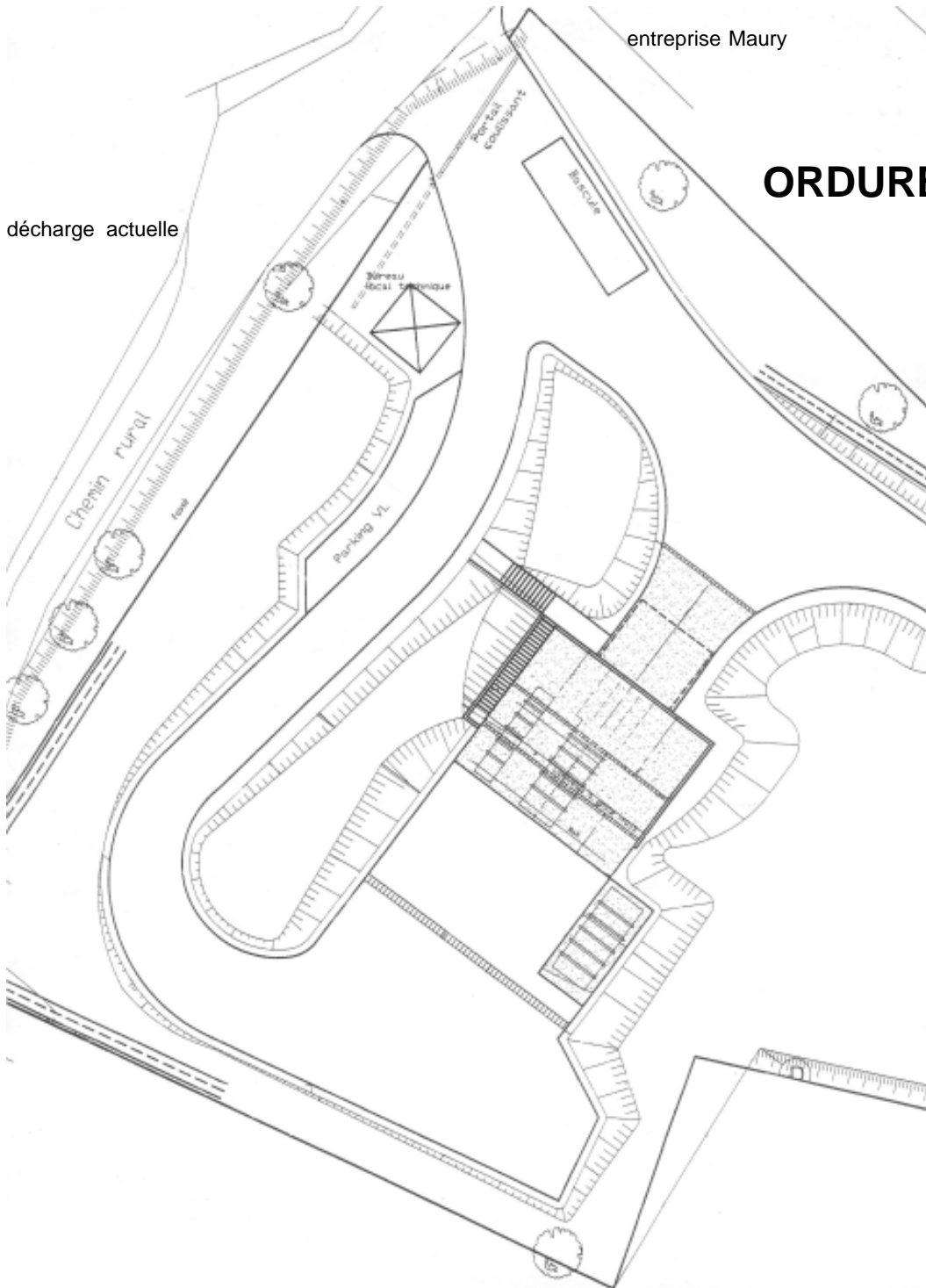
tion souvent en décalage avec les attentes de chacun. L'ampleur de la tâche demandera du temps, aussi le choix a-t-il été fait d'agir progressivement à partir des quartiers cernant la collégiale, puis d'étendre les aménagements au fur et à mesure et en fonction des possibilités budgétaires, aux quartiers périphériques.



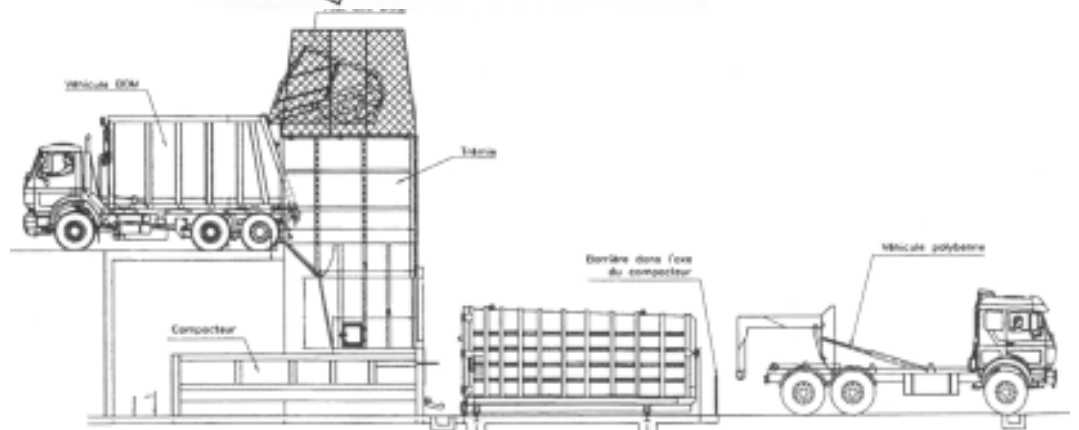
entreprise Maury

ORDURES MENAGERES

décharge actuelle



Actuellement, le SYDED (Syndicat Départemental pour l'Élimination des Déchets) réalise sur le site des Ribières de Bussy un centre de transfert des déchets ménagers. Désormais, les déchets produits sur un secteur comprenant les cantons d'Eymoutiers, Châteauneuf et une partie du canton de St Germain-Belles viendront se déverser dans ce centre de transfert où ils seront compactés avant d'être transportés vers lieu d'élimination (incinérateur ou centre de stockage). Les Communes de ce secteur ne pourront plus désormais exploiter de décharge pour déchets ménagers (ce qui est le cas pour la commune d'Eymoutiers depuis avril 1998. Dans la perspective de ce changement important, les communes du canton d'Eymoutiers ont décidé de se regrouper en Syndicat Intercommunal de Collecte des Ordures Ménagères (SICOM) dès 2001 afin de réaliser la collecte sur l'ensemble du canton. Ce syndicat pourrait également réaliser et gérer des déchetteries qui viendraient compléter le dispositif.



LA SALLE DES FÊTES



Les travaux de construction de la salle des fêtes sont désormais terminés. Cet équipement très attendu est déjà largement réservé.

calendrier des premières manifestations:

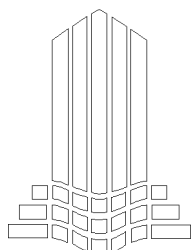
samedi 23 décembre de 10h à 12h et de 14h à 18h
journée portes ouvertes

dimanche 31 décembre à partir de 20h30
réveillon proposé par Micheline

lundi 8 janvier à 14h
concert pour les enfants des écoles du canton

samedi 13 janvier à partir de 18h
inauguration - bal

samedi 20 janvier
repas des anciens





Daniel PERDUCAT
Maire
et le Conseil Municipal
présentent à toutes et à tous
leur meilleurs voeux pour 2001

LES SERVICES MUNICIPAUX

(suite ...)

Aujourd'hui nous avons choisi de vous présenter les services techniques de la Commune.

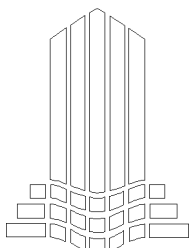
Sans eux, quelle serait l'image que donnerait à voir notre commune ?

Pensons en effet à cette multitude de travaux que nous finissons par ne plus voir tellement ils appartiennent à notre quotidien. Et pourtant, ils sont l'œuvre d'une énergie quotidienne au service de notre cité.

Citons parmi ces ouvrages :
Le fleurissement de la ville,
l'aménagement des espaces verts,
Le nettoyage de la voirie, des fossés, le débroussaillage, le



balayage,
L'entretien du réseau d'eau potable, l'assainissement,
Le ramassage des ordures ménagères, l'ouverture de la déchèterie,
L'entretien du cimetière,
L'ensemble des services rendus aux associations,
La participation à la préparation des manifestations
Divers petits travaux d'entretien des bâtiments communaux,
L'entretien des locaux municipaux,
La présence et le service lors des fêtes et cérémonies
Les relevés de compteur d'eau,
Le fonctionnement et l'entretien de la piscine,
L'entretien du matériel
Le déneigement et les interventions lors de intempéries...
La liste pourrait se rallonger encore. Mais cette énumération nous montre s'il le fallait, leur omniprésence dans notre envi-





Il travaille en étroite collaboration avec les élus (maire et adjoints) pour faire le point des travaux, établir le planning, gérer les urgences.

Son équipe est composée de ... agents : MM. Bernard Baige, Jean Philippe Combes, Patrick Degabriel, Roger Ducloux, Marc Grandeau, Maoulidi Hadji, Aimé Juille, Gérard et Patrick Koukolia, Bernard Lanourrice, Philippe Legros, Roger Mazeau, Jean

ronnement et par voie de conséquence le caractère indispensable des services qu'ils rendent journellement.

De plus, en cas de neige, d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, tous les agents peuvent être réquisitionnés par le Maire

Certains agents sont spécialisés dans certains travaux (plomberie, conduite d'engins, ramassage des ordures par exemple) tandis que d'autres sont polyvalents. Mais tous s'unissent lorsque cela est nécessaire autour d'un chantier comme récemment dans les travaux d'achèvement de la salle polyvalente.

Ainsi au fil des rues, lors de la préparation d'une manifestation, vous rencontrerez les agents placés sous la direction d'Eric Beyrand qui dirige l'équipe depuis le départ en retraite de M. Gaston Coudrier.



Louis Mazurier, Claude Nony, Jean Pierre Reillat, Jean Saintaman, Gilbert Sirieix, Pierre Urchulotégui, Daniel Vedrenne.

Le parc de matériels et de véhicules mis à leur disposition pour accomplir leurs tâches s'est notablement développé et renouvelé au cours des dernières années

Notons que des astreintes sont assurées chaque week end à tour de rôle par 4 agents pour surveiller et assurer le fonctionnement d'équipements importants (station d'épuration, réseau d'eau, piscine ...) et répondre aux premières urgences.



ACTIVITES ASSOCIATIONS

CLUB D'AQUARIOPHILIE ET DE TERRARIOPHILIE

Depuis peu Eymoutiers accueille une nouvelle association :

“ Club d'aquariophilie et de terrariophilie d'Eymoutiers ” créée en date du 8 septembre 2000.

Ce club a pour but de réunir des passionnés autour d'un même thème, de partager des expériences différentes, d'améliorer les connaissances de chacun et faire ainsi, d'une passion commune, un hobby à la portée de tous.

Les permanences du club se tiendront deux fois par semaine – dont le dimanche matin – dans un local situé à Eymoutiers, place Stalingrad. Durant celles-ci il vous sera possible de, rencontrer d'autres aquariophiles, échanger des idées ou des animaux, découvrir certaines techniques ou astuces.

Si l'aquariophilie ou la terrariophilie vous intéresse venez nous rencontrer.

Contacts :

Bernard HOTTON - 05 55 69 77 61 – après 19h.

Muriel DARFEUILLE - 05 55 69 37 83

LES PARENTS DES ELÈVES D'EYMOUTIERS.

“ Les Parents des Elèves d'Eymoutiers, nouvelle association, vient de fêter sa première année d'existence.

Elle a été créée dans le but de rassembler les partenaires du système éducatif autour de projets et d'actions mis en place dans l'intérêt des enfants. Elle regroupe une soixantaine d'adhérents qui se réunissent et

s'expriment, le plus souvent possible à l'occasion de goûters ou de repas.

Ces manifestations, sans autre prétention que de favoriser l'échange dans un climat convivial, permettent aussi à l'association de réaliser quelques profits qui sont redistribués aux écoles et collège (achats de CD Rom, de documentation, participation financière au voyage scolaire) pour les aider et les soutenir dans leurs nombreuses initiatives. A ce propos, donnons un coup de chapeau à toutes les personnes, enseignantes ou non, qui sont à l'origine de projets divers qui intéressent nos enfants.

En guise de participation, l'association dispose de petits moyens financiers, mais surtout d'un gros potentiel de bonne volonté et de dynamisme.

“ Les parents des Elèves d'Eymoutiers ” ont aussi fait le choix de participer aux manifestations culturelles locales (fête de la rue Farge, Nuit du patrimoine), parce qu'ils pensent qu'une association active participe à la vie d'une commune, qu'une commune qui vit aide les enfants à évoluer dans de bonnes conditions et que des enfants comblés par les activités proposées dans leur canton contribueront au développement de celui-ci.

AMICALE LAÏQUE

En cette année 2000, l'Amicale aura produit un bon cru. Comme le vigneron qui “ élève ” patiemment son vin, les amicalistes ont longuement peaufiné leur spectacle “ FRIC FRAC A LA NOCE ”. Rien n'a été négligé ; et comme le conseillait jadis Boileau : “ Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage. Polissez-le sans cesse et le repolissez ; ajoutez quelquefois, et souvent effacez. ” Ecriture, mise en scène, décors soignés, presta-

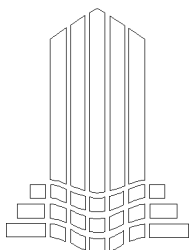
tions des acteurs, tout a contribué à un succès sans précédent.

Après un essai convaincant dans “ BIENVENUE AU CLUB DU PELAUD COOL ”, nous avons choisi de présenter un spectacle où se mélangent, comme dans la vie, langues limousine et française. Alors que les habitants des régions frontalières défendent, parfois violemment, leur langues régionales, la langue d'Oc (et le Limousin en particulier) laisse partir en quenouille (sic) un parler encore si présent il y a cinquante ans. A l'heure de la mondialisation et de la standardisation des modes de vie à l'américaine, nous avons décidé de présenter quelques fresques de vie d'autrefois touchant au plus près la réalité ethnologique de notre région -et de sortir les gens du peuple de l'image dévalorisante de “ mal dégrossis ” où certains “ esprits distingués ” les ont enfermés. Il est grand temps de montrer aux jeunes que nos anciens étaient détenteurs de valeurs nobles, plus profondes que quelques “ gnorles ” pourraient le laisser penser. Voilà le but que nous nous sommes fixés.

Après Domsps, le 5 mars, St Hilaire les Courbes le 11, nous avons dû, pour satisfaire les demandes, assurer quatre séances à Eymoutiers les 18 et 19 mars, puis les 13 et 14 mai. Nous sommes repartis en novembre à Bujaleuf et Linards. D'autres séances sont prévues en janvier et février, à St Denis des Murs, St Léonard de Noblat, Peyrat le Château etc. La troupe compte une vingtaine d'acteurs dont sept nouveaux. Elle s'est rajeunie, ce dont nous nous félicitons. Alors, selon l'expression consacrée dans nos campagnes: CHABATZ D'ENTRER !

PAR MONTS ET PAR VAUX

Après sa création au mois de juin, le Club de randonnée “ Par monts et par vaux ” démarre. Une réunion a permis de voir plusieurs points. Menée par un bureau dynamique, la soirée fut riche en informations. Outre les formalités administratives dont a tenu à faire part le président



Gilbert Coly et la secrétaire Joëlle Vergonjeanne, le trésorier Jean-Jacques Kofyan a parlé de la licence du club (prix, assurance). Puis, le bureau a présenté le logo du club qui a été réalisé par Jean Leplant et que l'on devrait trouver bientôt sur des tee-shirts et des autocollants du club. Enfin, le calendrier de fin d'année fut élaboré afin de mettre en jambe tous les futurs licenciés avant de fixer un calendrier plus complet et plus étoffé. Ce nouveau club est affilié à la Fédération nationale de randonnée pédestre. Les sorties s'intègrent donc au calendrier départemental et régional existant. Les sorties ont été programmées les 21 janvier, 11 février, 18 mars, 22 avril, 20 mai et 17 juin. Le calendrier pourra être modifié en fonction des impératifs climatiques. Ces randonnées auront lieu sur la journée ou la demi-journée. Renseignements auprès de Gilbert Coly au 05.55.69.12.37, de Joëlle Vergonjeanne au 05.55.69.26.67 ou de l'Office de tourisme.

A S S O C I A T I O N PSALMELIODIA

L'association PSALMELIODIA, qui s'est réunie le 06 septembre 2000 est heureuse de vous présenter sa saison 2001 qu'elle a voulu la plus diversifiée possible, toujours avec ce double objectif de promouvoir et de diffuser la musique, mais aussi de proposer des rencontres entre les artistes et le public. Vous pourrez donc retrouver cette année :

- FEVRIER : Veillée Limousine
- MARS : Concert Chorale "RETINA", le 16 mars (concert humanitaire dans le cadre de "Mille choeurs pour un regard")
- AVRIL : le Printemps Choral
- MAI : 6^{ème} Suite de Musique Romantique (5 et 6 mai)
- JUILLET : Concert de guitare
- AOÛT : Festival International de cuivres
- SEPTEMBRE : Concert pédagogique (avec l'Orchestre Régional Symphonique du Limousin)
- OCTOBRE : Concert Choral
- NOVEMBRE : Concert de Jazz (avec l'Orchestre Régional Ju-

nior)

Toutes ces manifestations sont organisées en collaboration avec les partenaires suivants : Mairie d'Eymoutiers, Vienne-Vézère-Vapeur, Office du Tourisme, Agricultrices Vienne-Maulde, Ecole de Musique. A bientôt le plaisir de vous accueillir nombreux à nos diverses manifestations. La Présidente, Yvette Besse.

ADIL

L'Association Départementale pour l'Information sur le Logement donne des consultations juridiques, financières, fiscales, objectives et gratuites, en visite, par téléphone (05.55.10.89.89) ou dans ses permanences. A Eymoutiers, elles ont lieu le 2^{ème} et 4^{ème} mercredi de 14h à 18h à la mairie. En pêle-mêle pour 2001 : le nouveau prêt à 0% est arrivé depuis le 1^{er} octobre 2000. Ses durées de remboursement ont raccourci. Les loyers des logements soumis à la loi de 89 sont soumis à des augmentations légales strictes. Cette augmentation ne peut dépasser la variation de l'indice INSEE du coût de la construction. De nouvelles formes de prêt pour le financement sont en service. Enfin, le site internet de l'ADIL est en ligne. On y trouve la liste des lotissements, des fourchettes de prix de vente et de loyers etc....

E-mail : adil@wanadoo.fr
Internet : adil.org/87

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Cette année, le 22 octobre, Eymoutiers a accueilli les Sapeurs-Pompiers de la Haute-Vienne pour leur 48^e Congrès Départemental. Ce rassemblement, qui coïncidait avec le 70^e anniversaire du Centre de Secours d'Eymoutiers, a été l'occasion bien choisie de rendre

un hommage appuyé au volontariat dans le domaine de la sécurité civile. Nos pompiers ont effectué depuis le mois de janvier 2000 presque 200 sorties, sans compter les interventions "Tempête" où ils ont été sur la brèche 24h sur 24, pratiquement trois semaines durant. Pour intervenir dans des conditions optimum, ils sont soumis régulièrement à des stages de recyclage. En dehors de leur aide aux personnes en difficulté ou en détresse, ils participent aux manifestations sportives départementales et nationales des Sapeurs-Pompiers (Cross, Foot, Vélo) où ils se classent souvent à une bonne place et ils ont aussi une participation active au Téléthon. Le centre de secours compte de nouvelles recrues : un pharmacien, un vétérinaire, une infirmière et deux jeunes sapeurs. Le chef de Centre Noël Léonet a reçu officiellement ses galons de Lieutenant en juin dernier. Les Pompiers d'Eymoutiers vous donnent rendez-vous pour les traditionnels Concours de belote en février et Fête du centre de secours en juillet

JUDO CLUB PELAUD

Depuis le début de l'année, une nouvelle équipe dirige le Judo Club Pelaud, qui compte une quarantaine d'inscriptions. Nous vous rappelons que les cours ont lieu à la halle des sports d'Eymoutiers : pour les plus jeunes et les débutants : le mardi soir de 18h00 à 18h45 pour tous : le mardi soir de 18h45 à 20h00- le jeudi soir de

18h00 à 19h00.

Des compétitions seront organisées en cours d'année à Eymoutiers et sur la région des Monts et barrages. En projet, nous envisageons même une section pour adultes. Si vous voulez pratiquer le Judo, venez rejoindre notre club !!!

ASSOCIATION POUR LA "DEFENSE DES HALLES" D'EYMOUTIERS ET DU PATRIMOINE PELAUD

L'association se réjouit du succès remporté par Véronique Davéro et son frère Frédéric lors du concert pour les Orgues de la Collégiale le jeudi 17 août 2000. L'Association apprécie également que de nombreuses adhésions se soient faites à la suite de cette manifestation estivale. Que Marie-Thérèse Deguillaume et le docteur Franck Delage soient remerciés pour l'énorme travail qu'ils ont fourni. L'Association demande également pour la préservation du Patrimoine que soit établi un règlement pour le vieux cimetière afin que les tombes anciennes ne subissent pas de modification. En souhaitant que nos demandes aboutissent autant pour les Orgues que pour le Vieux Cimetière, l'Association espère sensibiliser la population Pelaud pour tout ce qui fait la richesse et le caracté-

tère particulier de cette cité limousine. Le Bureau remercie le maire Daniel Perducat et son Conseil municipal pour l'aide financière qu'ils ont apportée à nos demandes. La présidente : Jeannine Monbeig-Champeau.

BASKET EYMOUTIERS CLUB

Ouverture d'une école de basket pour les jeunes le mercredi de 17h à 18h30

BADMINTON CLUB EYMOUTIERS

La rentrée s'est bien effectuée pour le Badminton Club. L'école de Badminton affiche complet, 50 enfants de 5 à 17 ans se retrouvent le vendredi entre 17h45 et 21h pour partager avec les autres un moment de sport en collectivité. Pour les adultes, les effectifs sont moindres, mais en nette progression par rapport à la saison passée. Une trentaine de joueurs se retrouvent le mardi à partir de 18h30 et le jeudi à 19h30 à la Halle des sports. Si cela vous tente, venez essayer, nous vous prêterons une raquette.

AMICALE du PERSONNEL COMMUNAL

L'Amicale du Personnel Communal, développant de par son statut des activités internes à ses adhérents, participe également à la vie associative pélaude et à ses animations. Elle assure notamment l'organisation et la mise en place de la fête foraine du mois de juin, ainsi que la distribution des boissons à la piscine pendant la période d'ouverture. Elle reste prête à participer à d'autres animations d'Eymoutiers, ou à des activités en collaboration avec d'autres associations. Par ailleurs, le week-end du 30 septembre et 1^{er} octobre, elle a reçu ses collègues des Amicales de LYS LEZ LANNOY (Nord) et MARCOUSSIS (Essonne) pour les remercier de l'aide apportée après la tempête de décembre 1999. Cette réception a per-

mis à nos visiteurs d'apprécier notre commune dans des conditions agréables et d'établir des liens d'entraide et d'amitié durables entre les trois Municipalités et leurs personnels. Ainsi un Protocole d'Amitié a été signé entre MARCOUSSIS et EYMOUTIERS, et un déplacement du personnel communal d'EYMOUTIERS est prévu en début d'année 2001 à LYS LEZ LANNOY. Un compte-rendu vous en sera donné ultérieurement.

CHORALE D'EYMOUTIERS

Présidente : Madame Danielle Normand. Chef de Choeur : Madame Anne Lacaut
Créé en 1989 et dirigé pendant les premières années par Monsieur Pierre Leplant, le groupe vocal d'Eymoutiers est actuellement regroupé avec celui de Saint-Léonard pour former la chorale "Le Tourdion" (titre d'un chant de la Renaissance française figurant en tête du répertoire de notre premier concert). La pratique du chant choral permet à ce petit groupe d'amateurs (une vingtaine de participants pour l'instant) de partager et de faire partager un attrait commun : celui de la musique. C'est aussi une façon agréable de rompre l'isolement dans lequel la vie moderne peut nous enfermer en nous ouvrant de nouveaux horizons. Chaque année nous avons l'occasion de nous produire à Eymoutiers, à Saint-Léonard ou dans d'autres localités du département lors du "Printemps Choral", par exemple, mais aussi à l'invitation d'autres chorales. Les répétitions ont lieu chaque Mercredi, hors vacances scolaires, en alternance, à partir de 20h45 à 22h15, au foyer club à Eymoutiers et au foyer rural à Saint-Léonard. Un programme, très éclectique, aborde différents genres : chants sacrés, musique ancienne ou moderne, opérettes, folklore... Des stages, encadrés par des professionnels du chant, sont envisagés sur la base du volontariat, afin d'assurer une meilleure maîtrise technique de la voix, du souffle, de l'expression ou de

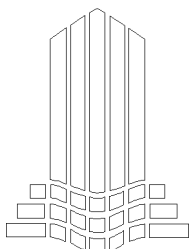
l'émotion. Si vous êtes tentés par ces activités, n'hésitez pas à rejoindre le groupe. Une connaissance approfondie de la musique n'est pas nécessaire, l'apprentissage se faisant surtout par audition. Il suffit d'aimer le chant et sa pratique collective. Avant de vous engager, il vous est possible de venir assister en temps qu'auditeur, à une répétition au lieu de votre choix. Vous pouvez aussi contacter des choristes du groupe.

CLUB EYMOUTIERS-MINÉRAUX

Le Club Eymoutiers-Minéraux a renouvelé son bureau le 29 octobre 2000. Au cours de cette assemblée générale, M. Marcel TABEAUD a été réélu Président. Le bilan de la saison s'est avéré des plus positifs surtout par rapport au nombre de visiteurs qui a été en augmentation, tant à la bourse d'août qu'au musée minéralogique. Pour la 18^e année d'activités, il se propose d'inviter les écoles du secteur à visiter son musée afin d'intéresser les plus jeunes à la collection des Pierres et pourquoi pas de peut-être susciter des vocations. Une brochure sur les Mines et Minéraux du Limousin est actuellement en préparation et verra peut-être le jour en 2001. Le Club tient à remercier tous les commerçants et les artisans d'Eymoutiers et des alentours, ainsi que la Municipalité, qui le soutiennent dans l'organisation de ses diverses manifestations et plus particulièrement celle de la bourse aux minéraux du mois d'août.

LES AMIS DES FLEURS ET DE LA NATURE

Le Bureau : Président Gilbert Nizou ; Vice-Président Christian Fondeur ; Trésorier Micheline Legay ; Trésorier adjoint André Soirat ; Secrétaire Office de Tourisme ; Secrétaire adjointe Anne-Marie Sauviat. Les membres du Conseil d'Administration : Eric Beyrand, Jean-Lucien Monteil, Gabriel Blanchon, Sylvie Faye, Germaine Couégnas.



Les actions de l'année 2000 : 1^{er} avril, journée de la taille ; 14 mai, marché aux fleurs ; 11 novembre, marché aux plantes ; 3 décembre, plantation de l'arbre fruitier, un pommier de la variété de pomme locale d'Eymoutiers " la Cheval " à Fressengeas. Concours de Fleurissement 2000, soirée du 27 octobre, avec la participation des Etablissements Roullière du Vigen pour le fleurissement de la salle de remise des prix, et un diaporama sur le fleurissement. Premiers prix : Rolande Vaxivière, Jean Vacher, Monique Pichou, Nathalie Perderaud, Mme Serru, Marie-Thérèse Lavaud, Mme Blondet, Mme Bellaubre, Brigade de Gendarmerie, " Au bon accueil ", " L'Os qui fume ", " Le Moulin de l'enfant ", Collège. Prix d'Honneur : Collège, Rolande Vaxivière. Prix spécial Maison de Retraite : Anne-Marie Faure. Prix spécial Centre d'aide par le Travail : Jean-Marie Plasson et Josette Peyrot. Toutes les personnes intéressées par la vie de l'association peuvent s'adresser au Président Gilbert Nizou au 05.55.69.28.92 ou au 21 rue St Psalmet.

LIONS CLUB EYMOUTIERS PAYS DE VASSIVIERE

Savez-vous ce qu'est le LIONS CLUB ? En France, 1300 clubs regroupent plus de 3700 membres. Le LIONS CLUB est une association d'hommes et de femmes qui acceptent sans aucune exclusive religieuse, raciale, économique, politique, de donner un peu de leur temps, de leurs moyens, et de leur bonne volonté pour améliorer la qualité de la vie partout où cela semble nécessaire. Notre devise est " Nous servons ". Savoir faire quelque chose pour quelqu'un d'autre. Le Club d'Eymoutiers Pays de Vassivière a été créé en 1992. Depuis cette date, le Club a mené de nombreuses opérations qui lui ont permis de verser plus de 125000 Francs dans le cadre d'interventions à caractère social, humanitaire voir humaniste.

Axe d'effort principal : l'Aide à ceux qui souffrent dans leur chair. Dons aux services des maladies infectieuses du C.H.U. de Limoges. Dons au service du professeur Habrioux pour la recherche sur le cancer du sein au C.H.U. Dons pour l'équipement des chambres d'enfants malades au C.H.U.

Aide et Soutien aux enfants et jeunes adolescents. Prix de français aux élèves de 3^e des Collèges d'Eymoutiers et de Châteauneuf - la - Forêt. Dons de livres à la coopérative du Collège d'Eymoutiers.

Aide et financement des échanges Franco-Allemands, de voyages culturels à Paris des élèves d'Eymoutiers.

Equipement en mobilier de la Halte Garderie de Peyrat.

Apport de subsistances aux " Restos du Cœur " d'Eymoutiers. Dons à la Bibliothèque sonore, créée à Limoges sur l'initiative du LIONS CLUB. Participation active des membres du Club au Téléthon

Toutes ces actions ont été financées exclusivement grâce à votre générosité et votre compréhension en assistant à nos activités. Nous vous donnons rendez-vous à notre prochaine soirée le 27 janvier 2001 dans la nouvelle salle des Fêtes. Cette soirée est ouverte à tous. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter un membre du Club ou téléphoner au 05.55.69.23.18 ou au 05.55.69.13.34..

FNATH

La Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés s'est installée en Haute-Vienne en 1921. Aujourd'hui, le groupement départemental regroupe 17000 adhérents répartis sur 34 sections locales, dont une à Eymoutiers. Ici, comme dans toutes les sections, des permanences juridiques avec un conseiller départemental sont assurées : tous les 1^{er} samedis de chaque mois de 8h à 11h à la mairie. Le conseiller départemental est là pour vous conseiller, vous aider, vous soutenir afin d'améliorer le sort

des travailleurs Handicapés. Il se saisit notamment des questions de protection sociale, d'emploi, de santé et prévention, d'accessibilité, de vie sociale...toutes les questions qui participent à la pleine citoyenneté de ses adhérents. Le groupement de la Haute-Vienne propose à l'ensemble de ses adhérents des services annexes : Mutuelle complémentaire sans condition d'âge, de santé, sans délai de stage. Service d'appareillage afin d'examiner les possibilités de financement. Tout renseignement peut vous être donné à Eymoutiers lors des réunions de contact avec la présidente ou le trésorier les 2^e, 3^e et 4^e jeudi de chaque mois à la mairie. Au niveau de la section d'Eymoutiers, un voyage a eu lieu le 9 avril 2000. 32 adhérents étaient au rendez-vous en direction du Marais Poitevin (promenade en " plates " pendant 1h30) puis Rochefort où, après un repas au restaurant, nous avons visité la Corderie Royale et le chantier de l'Hermione. Joie et bonne humeur nous ont accompagnés tout au long de cette journée et nous vous donnons rendez-vous pour un prochain voyage à Doué la Fontaine et Angers courant avril mai 2001. De plus amples renseignements vous seront communiqués en temps voulu par voie de presse et nous espérons que vous viendrez encore plus nombreux. La prochaine Journée Nationale de la FNATH aura lieu le 6 mai.

ATELIERS D'ARTS ET D'EMAUX POUR ADULTES

Sous le signe : « Une semaine, un atelier », de nouvelles activités sont proposées, à travers l'initiation et la découverte : au dessin, à la peinture, au modelage, la calligraphie, l'enluminure, l'histoire de l'art et les émaux.

Ces ateliers encadrés par des bénévoles compétents, se dérouleront les Vendredis après-midi, dans la salle « Cheminée » du Foyer au Vieux Collège – niveau 0. Ils sont ouverts à tous et à toutes.

Si des personnes souhaitent participer à ces activités en soirée, il sera possible de faire une deuxième séance le Vendredi soir.

Premier rendez-vous : VENDREDI 12 JANVIER 2001, sur inscription pour permettre l'achat groupé du matériel.

Une participation aux frais de matériel sera demandée.

Pour tous renseignements et inscriptions : téléphonez au : 0555691996, du lundi au vendredi, ou vous laissez un message sur le répondeur.

CENTRE DE LOISIRS

Lors de l'Assemblée Générale du 13 octobre, où les responsables de l'Association Mil'Pat' ont regretté une faible participation des parents, l'amplitude des horaires d'ouverture a été abordé par les mamans.

A compter du 10 janvier 2001, le Centre de Loisirs accueillera les enfants à partir de 8 heures les Mercredis, sous condition d'inscription au plus tard la veille jusqu'à 17 heures. La fermeture sera à 18 heures, au lieu de 17h 30.

Ces nouveaux horaires seront expérimentés sur le premier trimestre 2001, avec l'espoir que loisir et organisation soient bénéfiques pour les enfants.

Nous recherchons une solution pour les petites vacances, pour la prise de repas, car là aussi le fonctionnement en après-midi seulement, entrave certains parents pour l'accueil de leurs enfants.

Un petit rappel sur le Centre de Loisirs et son fonctionnement : les jours de fréquentation sont libres et l'accueil (à partir de 4 ans) n'est pas réservé aux seuls enfants dont les parents travaillent.

Nous faisons appel aux bénévoles (parents et autres) qui possèdent des " dons " ou des savoirs et qui ont envie de les faire partager à des petits groupes d'enfants (travaux manuels, recettes de cuisine, découvertes diverses etc..)

Merci d'avance de vous faire connaître à l'Association Mil'Pat' – Maison des Associations – Tél. 05.55.69.29.23

RACINES

LA BONNE ENSEIGNE

Pour se replonger quelque peu dans cette remarquable nuit du Patrimoine du 16 septembre dernier et qui demeurera longtemps dans la mémoire de tous ceux qui y ont assisté, revenons sur les enseignes qui ornent encore quelques bâtiments pelauds. On se référera avantageusement à l'excellent article de Georges Magne publié dans le document édité pour cette nuit et disponible auprès de l'Office de Tourisme. Sans vouloir reprendre ce qui y est écrit, il reste intéressant de dresser un petit inventaire de ce qu'il est encore possible de voir ou de deviner, à ce jour, sur les murs de nos immeubles. En levant la tête, on peut remarquer de beaux bandeaux peints à fresque, quelques publicités peintes à même le mur, diverses plaques ancienne et même de la pub sur un toit ! Parcourons donc les rues d'Eymoutiers et relevons ces vestiges d'un important commerce passé. Cette liste ne se veut pas exhaustive et, en cherchant un peu, il demeure probablement d'autres éléments à découvrir. Au fur et à mesure des changements de commerce et surtout des ravalements de façade, ces marques des activités anciennes disparaissent petit à petit et il serait important de conserver



les plus significatives, encore bien lisibles. C'est indéniablement une partie de notre patrimoine à sauvegarder. On se souvient encore d'immenses publicités peintes recouvrant entièrement les pignons de

quelques maisons, de l'avenue Foch notamment. Exit les pubs pour les "parfums Forvil" ou pour les "huiles Texaco" mais il reste encore les «frigidaires



de chez Bernis» au 8 de l'avenue Foch, le «bon Dubonnet» au 17, boulevard Victor Hugo et le souvenir de «l'agence Citroën» au 2 de l'avenue de la Gare qui présente d'ailleurs en façade la très belle enseigne peinte qui porte : «Garage – réparations - M. Lavaud, transports en commun – stock essence et huile».

Au n° 1 Avenue Jean Moulin, l'ancien exploitant en matériaux de construction, Évariste Gane, a laissé son nom sur le toit, inscrit en tuiles noires ! Partout dans la ville de nombreux bandeaux peints sont visibles. Au 12 de la place Jean Jaurès, se trouve le plus célèbre, ce sont les "Denrées Coloniales" que l'on doit au propriétaire de l'époque, Monsieur Depeix. Parmi les plus lisibles, citons au 26 de

la rue des Ursulines, celui de "l' Hôtel de la Montagne – location d'automobiles – Tel 15". Au 13 de la même rue, c'est un "Coiffeur de Dames", Monsieur Danjeux, qui nous propose "mise en plis, indéfrisable ou

teinture". Dans le registre religieux, juste à côté, au 11, la niche qui renferme la statue de la mère de la Vierge est entourée d'un cadre rouge, orné de motifs végétaux et, dans la partie inférieure, est inscrit : "Sainte-Anne, priez pour nous". La partie droite du ban-

deau de "l'hôtel Babet" est encore bien visible au 18, avenue de la Paix et l' "hôtel restaurant de la Gare – Bossavy" orne toujours le 18 du boulevard Karl



Marx. Au Champ de Foire, se devine difficilement "l'Hôtel du Nord" au n°1 de la place. De même, au 21 de la rue Saint-Psalmet, avec quelques efforts, on peut lire "Restaurant du Champ de Foire – Courtois". Deux bandeaux blancs, effacés ou illisibles existent au 2 et au 8 de la place Stalingrad. Quelques belles plaques vantaient les mérites des établissements au-dessus desquels elles s'affichaient. Si, au 16 de la place Jean Jaurès, celle indiquant la "Pharmacie Marcellein – H. Lacontre pharmacien de 1^{ère} classe" a récemment disparu, les plus remarquables constituent l'ensemble situé au n° 6 de la même place (maison Demichel) où le

fronton "Épicerie Parisienne - A. Demichel" est encadré de deux plaques où l'on peut lire, sur celle de gauche : "Produits frais - tropicaux (?) – imports - marée, porcelaine, faïence, verrerie" et sur celle de droite : "Grains, semences sélectionnés pour grandes, petites cultures." Au 7, rue Gabriel Péri une plaque rappelle l'ancienne chemiserie et porte en inscriptions : "Manufacture Jeanne d'Arc - Fabrique de chemises – Ch. Feige - Maison de vente - 38 rue des Jeûneurs – Paris." Des frontons bois sur lesquels la dénomination du commerce était peinte subsistent encore comme au n° 8 Rue de la Tour d'Ayen : "Hôtel Restaurant de la Tour d'Ayen - L.Lascaut Tel 104" ou juste à côté au n° 6, où l'on devine écrit "Modes". La devanture ancienne de la boutique a été conservée. De même au 14 rue de la République (Épicerie Excidious) ou au n° 1 de la rue Farges où les anciens magasins sont restés quasiment en

l'état. Au n° 1 de la rue des Ursulines, l'intitulé "Pâtisserie" avait été écrit en lettres rapportées sur le fronton, quelques unes ont subi les outrages du temps et manquent à l'appel ... Enfin, au n° 4 de la rue la Liberté, l'ancienne devanture du "Bazar de la Ménagère" a heureusement traversé les époques, changeant de couleur à chaque nouvel occupant.

